

**Eugène Morel, passeur entre deux mondes.
Journée d'étude du 6 décembre 2010**

Avant-garde et bibliothèques

Boishult, Agnès

Elève conservateur, DCB 19.

Boishult, Agnès. Avant-garde et bibliothèque [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48959> >



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

AVANT-GARDE ET BIBLIOTHÈQUES

D'Hernani à l'Olympia de Manet, pour ne citer que quelques exemples parmi les plus célèbres batailles opposant avant-gardistes et tenants du conformisme, l'avant-gardisme a toujours fait florès à travers maints soubresauts et maints courants de pensée, menés par des hommes brillants et novateurs, imprégnés du désir de bouleverser, de modifier la norme, le canon...

La notion d'avant-garde, qu'il s'agisse d'une réflexion esthétique, historique et philosophique, se définit donc ainsi au travers d'affrontements dialectiques – ancien et nouveau, tradition et modernité. Toutefois, elle se différencie d'un quelconque mouvement artistique par le combat à mener et selon le philosophe François Noudelmann¹, il ne s'agirait rien de moins que du vieux « *combat œdipien contre la vieille génération des créateurs, assaut contre les institutions artistiques, éradication des idées esthétiques périmées, corps à corps avec les institutions politiques, enfin guerre ouverte à la société dans son ensemble* ».

La notion d'avant-garde en bibliothèque

Guerre ouverte à la société dans son ensemble ? Voire ! Aussi peut-on être quelque peu surpris, dérouté d'appliquer cette notion aux bibliothèques. Assez peu perméable aux grands bouleversements car sujets, par nature, à conserver, le monde des bibliothèques apparaît souvent, comme un des bastions du conservatisme. Dès lors, il peut sembler antinomique d'opposer avant-garde et bibliothèques. Pourtant, ce monde resserré sur lui-même, fût traversé par des éclairs, des secousses qui l'ont ébranlé durant une grande partie du vingtième siècle. La notion d'avant-garde se révèle indissociable de l'idée d'un certain retard français associée à l'idée de « crise » permanente. D'où une prise de conscience, des débats et mise en action de plans salvateurs inspirés voire copiés sur des modèles en général anglo-saxons... plans qui interviennent trop tard en réalité lorsque des évolutions inévitables ont déjà modifié les structures posées comme modèles. L'avant-garde en bibliothèques, récurrente, est structurellement liée au lent processus de mise en place, à la maïeutique difficile de la Lecture Publique en France. A système défaillant ou opposant, nécessité de troupes fraîches, éclairées et renouvelées, sans cesse à pied d'œuvre pour mener plus haut le combat, pour porter plus loin la bonne parole.

¹ NOUDELMAAN, François. *Avant-gardes et modernité*, Paris, Hachette, 2000.

D'ailleurs, les qualificatifs pour désigner ces hommes de combat ne manquent pas : précurseurs, pionniers, ils sont aussi novateurs mais encore réformistes ou avant-gardistes. Peu importe la décennie, le vingtième siècle a connu plusieurs vagues de ces grandes figures désirant en découdre avec le passéisme des bibliothèques « conservatoires ». A chaque génération, quelques bibliothécaires font figure de pionniers. Ainsi d'Eugène Morel bien évidemment sur lequel nous ne nous attarderons pas, il a été amplement évoqué par ailleurs. Nous avons choisi quatre personnalités clés représentatives de l'avant-garde en bibliothèque :

Dans les années 1930, nous nous attacherons aux personnes d'Henri Lemaitre (1881-1946) qui passa de nombreuses années à la Bibliothèque nationale et fut président de l'ABF de 1928 à 1931 et d'Eric de Grolier (1911-1988), un des pères fondateurs de la science de l'information en France et spécialiste des classifications documentaires. Concernant les années 1960-70, nous évoquerons Albert Ronsin (1928-2007) principalement directeur de la bibliothèque de Saint-Dié entre 1960 et 1990 ainsi que Michel Bouvy qui exerça en grande partie à la BCP de la Moselle puis à la bibliothèque municipale de Cambrai.

Ils font parfois scandale, provoquent et ne parlent pas tous d'une même voix, chacun portant sa vision de la bibliothèque, son projet, ses innovations. Pourtant, ce qu'il est fondamental de percevoir ici, c'est tout ce que le monde des bibliothèques actuel doit à ces précurseurs et combien il importe de comprendre à quelles sources ils ont puisé leur souffle réformateur.

Des parcours différenciés ?

Pour ce faire plusieurs pistes, plusieurs hypothèses ont été explorées afin de cerner les liens qui les unissent et mieux cerner également ce qui les a conduits à s'engager dans la voie de la réforme. Ainsi, quelle est la part de la formation, de l'affectation dans un poste ou un autre ? Dans quelle mesure, leur engagement ultérieur dépend des voyages qu'ils ont effectués ?

Une formation assez proche ?

Une des premières pistes de réflexion a été de se pencher sur leur formation. Pouvaient-on dégager des similitudes ? Eugène Morel, Henri Lemaître ont fait de brillantes études et ont eu des cursus assez proches : Humanités, École des Chartes, on a affaire là à des érudits qui correspondent assez bien à l'image traditionnelle du conservateur du début du siècle. Archiviste-paléographe, fin connaisseur de l'histoire des Franciscains, Henri Lemaître n'est en rien destiné, de prime abord, à se vouer à la question de la Lecture Publique. Ce fut l'objet pourtant de nombreuses études qui lui ont donné l'occasion d'observations à la fois neuves et réfléchies.

À l'inverse, ce n'est pas le cas d'Albert Ronsin ou d'Éric de Grolier qui ont eu des cursus scolaires et des parcours professionnels fort différents. L'exemple d'Albert Ronsin est en ce sens tout à fait probant. Il débute sa carrière dans le monde des bibliothèques en tant que « commis » et c'est échelon par échelon qu'il gravit l'échelle des responsabilités jusqu'à assumer les fonctions de directeur de la bibliothèque de Saint-Dié entre 1960 et 1990. Dans le même temps, il parvient à mener de front une thèse d'histoire moderne et engager les réformes qu'il estime nécessaires en faveur de la Lecture Publique. Venu du monde de la librairie², Eric de Grolier entre comme apprenti libraire à la librairie Gibert, suit des séminaires de philosophie à la Sorbonne et des séminaires d'histoire économique et sociale à l'École pratique des hautes études. Enfin, en 1929, il obtient le diplôme des cours d'édition et de librairie du Cercle de la librairie.

Venus d'horizons divers, les réformateurs ne sont pas tous issus du même sérail et c'est vers d'autres pistes qu'il convient dès lors de se tourner.

Rôle des affectations professionnelles ?

Leur affectation, jeunes –il s'agit le plus souvent de leur premier poste- à la Bibliothèque nationale semble avoir tout particulièrement marqué les esprits de quelques-uns de ces jeunes pionniers. Doit-on voir dans leur prise de position ultérieure une forme de réaction contre l'institution même qu'ils jugent sclérosée ? Pourtant si l'on voit le jeune Henri Lemaître tout comme Eugène Morel prendre très tôt conscience des défaillances de la Bibliothèque nationale et tenter d'y remédier, d'autres, auront des parcours tout à fait différents, là encore. Eric de Grolier s'engage dans la voie de la librairie, découvre dans les années 30 le Bureau bibliographique de France, organise avec sa femme la bibliothèque de l'université ouvrière et crée en 1936 l'ADLP (l'Association pour le développement de la lecture publique). Quant à Michel Bouvy et Albert Ronsin, c'est par le biais des bibliothèques territoriales qu'ils sont entrés dans le métier. Quelles que soient leurs affectations, tous ont manifesté le désir de modifier, de faire évoluer leur institution.

Des Voyages à l'étranger ?

Des voyages à l'étranger, notamment aux Etats-Unis mais aussi en Europe, ont largement influencé les pionniers de la Lecture Publique. Au retour, modifications du point de vue et discours dithyrambique se mêlent : des impressions positives d'un point de vue matériel, technique, du concret et non du théorique. « *Ces hommes mettent à profit leurs voyages pour parfaire leur connaissance des institutions étrangères et pour ensuite s'inspirer des innovations.*³ » La fascination française pour les modèles étrangers prend sa source dans les réalisations concrètes et dans l'action.

Ainsi, en 1910, Henri Lemaître – tout comme Eugène Morel - est envoyé en mission aux États-Unis pour y étudier les bibliothèques et le Copyright Office. De ce voyage, il rapporte de multiples observations pertinentes sur le fonctionnement des bibliothèques

³ LÉVEILLÉ, Laure .Fascinations étrangères et naissance de la Lecture Publique in POULAIN Martine. *Histoire des bibliothèques françaises*, T.4, p.155-177.

Outre- Atlantique⁴ (l'aménagement intérieur, le personnel disponible...). Vivement intéressés par ce qui se met en place alors à l'étranger, nos pionniers n'hésitent pas à porter leur regard au-delà des frontières et à s'inspirer de modèles américains ou européens. Autre lieu, autre modèle : en Europe, la Belgique et sa loi sur les bibliothèques attise l'intérêt des bibliothécaires français, l'organisation du dépôt légal en Belgique⁵ en particulier.

Des engagements multiples

Prendre des fonctions dans le monde des bibliothèques : une manière aussi de s'engager

Quelles fonctions ont-ils exercé ? Ces fonctions ont-elles joué un rôle primordial ? En matière d'engagement, Henri Lemaître⁶ est exemplaire : bibliothécaire à la bibliothèque nationale, directeur adjoint à l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales où il s'intéressa tout particulièrement à la documentation, il est aussi professeur à la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris. Et son rôle ne se limite pas à cela, il est encore directeur de la *Revue d'histoire franciscaine*, et de la *Revue des bibliothèques*, cofondateur de la revue *Archives et bibliothèques*. Président de l'Union française des organismes de documentation, vice président du Comité international des bibliothèques et de la British Library Association. Il exerça un rôle de tout premier plan dans la propagande et la diffusion de ces idées en assumant la présidence de l'Association des bibliothécaires français entre 1928 et 1931. On observe le même dynamisme, la même volonté d'occuper le terrain avec Éric de Grolier qui, s'il n'exerce pas directement dans le monde des bibliothèques, outre des fonctions dans le monde associatif et syndical, intervient activement en tant enseignant et écrivain.

Être rédacteur en chef de nombreuses revues savantes et professionnelles, être membre d'associations nationales et internationales permet de convaincre, de prêcher pour le développement de la Lecture Publique, donne du poids à l'argumentaire en déplaçant le curseur à la sphère internationale.

Avant-garde et universalisme

Autre point qui caractérise ces pionniers, leur engagement philanthropique, politique et social. Si Eugène Morel milite pour le développement de la lecture et de l'instruction - rappelons ces quelques mots sur l'autodidaxie et l'autonomie « *Le problème des bibliothèques, c'est celui de l'instruction d'un peuple [...] Lire, c'est faire acte d'homme libre*⁷. »- il n'en a pas moins le souci de l'Homme dans sa diversité et sa globalité. Comment ne pas évoquer également ceux qui militent en faveur de la démocratisation, de l'instruction et bien plus encore pour une démocratisation : les livres, la documentation

⁴ LEMAITRE, Henri. Le Fonctionnement du "Copyright office" à Washington, dans *Revue des bibliothèques*, 1912. N^{os} 1-3. -Paris : H. Champion, 19 p.

⁵ LEMAITRE, Henri. *Le Dépôt légal des imprimés en Belgique*, Paris : H. Champion, 1928.

⁶ LEMAITRE, Renée. La Lecture Publique aux temps héroïques. Bulletin de l'ABF. 2^{ème} trim. P.7-9.

⁷ MOREL, Eugène. *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Paris : Mercure de France, 1909. 2vol.

prise dans son acception large permettent l'accès de tous au savoir, à la compréhension et la préhension du monde, en un sens, sont des outils de partage d'un bien commun : le Savoir et visent, par ce biais, à une plus forte égalité. Largement répandue dans les premières décennies du vingtième siècle dans un certain cénacle de bibliothécaires audacieux et novateurs, cette problématique témoigne d'un engagement certain en politique. Ainsi d'Henri Lemaître qui lors d'une conférence faite à Sceaux en 1932 donne un rôle à la fois fondamental et républicain à la lecture publique :

« La lecture publique conduit au vrai savoir, base d'un sens social vrai, l'aiguilleur de toutes les réformes, le fondement de toute morale, la source de la tolérance et de l'altruisme. » Et d'ajouter *« Elle est essentiellement démocratique car toute démocratie dépend du fait que chacun de ses membres est rendu apte à participer au gouvernement. La lecture publique diffuse la connaissance des affaires publiques et permet aux citoyens de s'acquitter avec intelligence de ses devoirs. »*

Éric de Grolier pour sa part s'engagea activement auprès du syndicat CGT. Il participe ainsi avec son épouse Georgette de Grolier, autre grande figure du sérail bibliothéconomique, à l'Association des bibliothèques prolétariennes⁸ qui se charge de *« développer la diffusion et l'utilisation du livre dans les larges masses ouvrières et paysannes⁹ »*. À ses yeux, la lecture est perçue comme un outil social et politique. Humaniste, il envisage le progrès comme un vecteur de paix. Très proche d'Otlet et La Fontaine, il prône la coopération internationale et milite pour une démocratisation des connaissances¹⁰.

Pour ces pionniers, il importe de porter le mouvement hors des frontières et de développer une forme d'universalité, de se structurer en réseaux, de montrer enfin que les idées bibliothéconomiques d'avant-garde sont le reflet des préoccupations et des courants de pensées de leur temps. Ils créèrent ce que Laure Léveillé a nommé *« une sorte d'Internationale du Livre »*. C'est pourquoi tous, avant la seconde guerre mondiale, participèrent peu ou prou aux grands congrès des années 30 et en premier lieu à celui d'Alger en 1931. Henri Lemaître, grand ordonnateur du congrès de l'Association des bibliothécaires de France à Alger - il en détient la présidence de 1928 à 1931- évoque dans son compte-rendu :

« L'intérêt n'est pas si médiocre que beaucoup peuvent l'imaginer [...] Si maintenant le public des grandes bibliothèques [d'études] est mieux approvisionné et mieux servi, peut-on en dire autant du public infiniment plus nombreux qui fréquente les bibliothèques d'ordre inférieur [...]. Je crois que nous aurions mauvaise grâce à ne pas faire profiter le grand public de l'expérience que nous avons acquise dans la gestion des bibliothèques d'études. D'ailleurs, si nous nous montrons peu disposés à nous charger de cette tâche, d'autres la prendront [...] et les bibliothèques populaires, au lieu d'être les sœurs puînées de nos grandes bibliothèques, vivant à leur ombre

⁸ Cette association est liée à l'Association des artistes et écrivains révolutionnaires (AEAR) animée par Louis Aragon.

⁹ GROLIER, Éric de. Archives personnelles.

¹⁰ MAGNE, Nathalie. Henri Lemaître 1881-1946 De la lecture publique à la documentation, FAYET-SCRIBE, Sylvie (dir.), Université Panthéon Sorbonne PARIS I, Paris : 1995.

[...] formeront des établissements entièrement séparés de nous [...] attirant vers elle le gros des crédits de l'Etat et nous laissant des budgets de famine [...].¹¹ »

Ainsi, participation aux différents congrès, conférences, expositions, échanges épistolaires : autant de moyens d'actions pour multiplier les échanges entre acteurs de la lecture publique et leur donner une dimension internationale.

Développer la lecture publique

Ce qui semble cimenter *in fine* ce groupe hétéroclite ? La défense de la Lecture Publique. Si elle paraît solidement implantée dans les pays anglo-saxons, ce n'est pas le cas en France. Faute d'une loi qui aurait facilité l'implantation et l'entretien d'un véritable réseau de bibliothèques sur l'ensemble du territoire français, c'est toute une fraction de la profession qui, dès lors, se sent engagée dans le combat de la Lecture Publique, quelque forme qu'il prenne. Et il apparaît très rapidement et de façon très claire que tous multiplient les champs d'action (accès à tous les publics, professionnalisation...) et semblent sur tous les fronts en raison même de la lenteur de sa diffusion.

Si Pour Eugène Morel, au début du siècle, il s'agit avant tout de diffuser largement la lecture, pour Henri Lemaître qui milite aussi avec l'optique de faire évoluer les mentalités, deux axes fondamentaux se dessinent : le développement de la lecture publique mais aussi la documentation, idée novatrice dans les années 30. De la bibliothèque, il a une vision très utilitaire : « *Ainsi organisée, la Bibliothèque est appelée à rendre exactement les services qu'on attend d'elle; elle sera un instrument de travail fait à la main de ceux qui auront à l'employer.* ¹² » Il se consacre à des centres d'intérêt très divers, assez novateurs là encore, passant des bibliothèques spécialisées (d'hôpitaux¹³, celles dédiées aux enfants¹⁴, aux aveugles¹⁵) à l'organisation des archives dans les grandes entreprises par exemple mais aussi au premier prototype de bibliobus français en collaboration avec Louis Renault¹⁶ selon un modèle de bibliothèque circulante inspiré des américains. Rien ne semble devoir échapper à sa volonté de réforme et d'organisation : mieux organiser la profession de bibliothécaire lui tient à cœur et il fonde pour ce faire une école dédiée aux documentalistes. Son but ? Obtenir l'aide des pouvoirs publics et ainsi fonder la légitimité d'un secteur encore peu connu.

Éric de Grolier, s'attacha, quant à lui, à toutes les facettes de la lecture et de la documentation. Ses thèmes de prédilection ? La défense de la lecture, la place centrale qu'il convient d'accorder au lecteur citoyen et la formation professionnelle du bibliothécaire. Il s'intéresse tout particulièrement aux moyens de diffuser l'information : la communication de masse, la propagande et l'action sur l'opinion publique. Selon lui,

« La bibliothèque doit être active, ne pas attendre le lecteur, mais aller à lui, le chercher, l'inviter. Tous les moyens doivent être employés pour gagner les lecteurs¹⁷. »

¹¹ LEMAITRE, Henri. *La Lecture publique. Mémoires et vœux du Congrès international d'Alger, publiés par Henri Lemaître, secrétaire général du Congrès* - Thouars; Paris, libr. F. Droz, 1931. (19 décembre 1932.) In-8, 505 p. et gravures.

¹² UFOD. Séance du 26 janvier 1933. *La Documentation en France*. Janv. 1933, A. 1-2, 15 p.

¹³ LEMAITRE, Henri. *Les Bibliothèques d'hôpitaux pour maladies mentales* dans "Archives et bibliothèques", 1937-1938. -Paris, J. Thiébaud, 1938. 8 p. [1853].

¹⁴ LEMAITRE, Henri. *La Bibliothèque enfantine de la rue Boutebrie : "l'Heure joyeuse"...* [Texte imprimé]. - Paris : E. Champion, 1925. - Gr. in-8°, 23 p. Extrait de la "Revue des bibliothèques", n°s 1-6. 1925.

¹⁵ LEMAITRE, Henri. *Pour les publics dits empêchés : Bibliothèque centrale des aveugles Association Valentin Haüy* dans "Archives et bibliothèques", 1939. - Paris, J. Thiébaud, 1939,14

¹⁶ LEMAITRE, Henri. *Le bibliobus. Chronique de l'ABF*, juin-juillet 1930, n°1-6, pp.99-104.

¹⁷ GROLIER, Éric de. Archives personnelles.

En 1936, le couple de Grolier créa l'Association pour le développement de la lecture publique (ADLP). Jusqu'à sa mort en 1998, par le biais du monde associatif et syndical (CGT), il n'eut de cesse de militer pour la lecture publique et la documentation et de placer l'utilisateur au cœur même de l'organisation de la lecture en réalisant notamment des enquêtes auprès du public et en fondant des associations d'utilisateurs. Henri Lemaître tout comme Éric de Grolier a eu à cœur de plonger les bibliothèques dans son temps et de profiter des innovations techniques en utilisant les médias nouveaux comme la radio, les projections de films grâce à la lanterne magique ou la projection de diapositifs¹⁸.

Pour finir ce tour d'horizon des figures de l'avant-garde en bibliothèque, évoquons Albert Ronsin et Michel Bouvy. Ce dernier estime que l'affrontement perpétuel entre le modèle élitiste et le modèle populaire est dévastateur pour les bibliothèques françaises. Il cherche à instaurer les principes, les fondements d'une bibliothèque qui soit accessible à tous, un vaste service public à l'instar des écoles ou des hôpitaux. Pour ces responsables d'établissements municipaux, le combat se porte vers l'extension des structures à l'ensemble du territoire : un maillage le plus serré possible doit ainsi permettre l'accès le plus large de la lecture au plus grand nombre. Leur modèle, à la fois territorial et hiérarchique, est basé sur la bibliothèque de secteur¹⁹. Écoutons Albert Ronsin développer cette idée en juillet 1968²⁰:

« Le projet de bibliothèque de secteur repose sur l'idée générale suivante : il ne doit pas y avoir une lecture publique urbaine et une lecture publique rurale. Tous les citoyens quel que soit leur âge, leur situation familiale ou sociale, leur lieu de travail, de repos, de loisir, leur niveau de culture générale, doivent avoir un accès aux livres et autres moyens de formation et de distraction dans les mêmes conditions, avec les mêmes facilités²¹. »

Et, pour ce faire, comment envisage-t-il, concrètement, la diffusion de la LP ? Cela passe par la subdivision du territoire en « secteurs » géographiques et la création pour chacun de ces secteurs:

- d'une bibliothèque publique centrale desservant de 80 à 100 000 habitants;
- des bibliothèques publiques annexes dans les quartiers, mais aussi dans les villes de plus de 3 000 habitants, dans les établissements scolaires secondaires, les hôpitaux, les prisons ;
- des bibliobus desservant les groupes scolaires primaires et les villages toutes les deux semaines.
- d'une bibliothèque régionale de prêt et enfin d'une bibliothèque nationale de prêt.

Par ce biais, le maillage du territoire est alors effectif. Ces « sectoristes », regroupés au sein de la Section des bibliothèques publiques de l'ABF, interviennent et défendent leurs idées novatrices dans la revue *Lecture et bibliothèques* puis dans *Médiathèques publiques* après la scission d'avec la branche majoritaire de l'Association des bibliothécaires français. Selon Dominique Lahary, les sectoristes apparaissent à bien des égards comme

¹⁸ MAGNE, Nathalie. *Opus.cit.*

¹⁹ LAHARY, Dominique. La bibliothèque de secteur (1967-1988) : quand s'imaginait un réseau national de lecture publique dans *BIBLIOTHÈQUE(S)*, n°28, juin 2006.

²⁰ *Assises nationales des bibliothèques*, 6-7 juillet 1968, ronéoté. Publiées également dans le *Bulletin d'informations* de l'Association des bibliothécaires français, n°61, 4ème trimestre 1968.

²¹ RONSIN, Albert. Propositions pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France, dans: *Médiathèques publiques* n°49, janvier-mars 1979.

des précurseurs de la notion véritable de réseau : « *Seule l'union permet de réaliser une certaine qualité de service. L'isolement est générateur de qualité médiocre et de gaspillage.*²² »

« *Il faut choisir : faire la bibliothèque pour elle-même, objet de délectation pour son bibliothécaire ou la faire avant tout pour ses utilisateurs.*²³ » De fait, amplement inspirées du modèle des county libraries anglo-saxonnes, -et en ce sens on peut établir un lien fort avec la vision d'Eugène Morel- ces bibliothèques privilégient avant tout le public par le libre accès aux collections, mais aussi la rénovation du mouvement professionnel, le développement des bibliothèques publiques par l'action politique. Or ce modèle basé sur la volonté de placer les fonctionnaires sous l'égide de l'État afin de les dégager de toute pression a échoué, remplacé par un modèle centré lui sur le partage des responsabilités entre État et communautés territoriales. Pourtant, une autre innovation, la médiathèque publique, dont un premier exemple vit le jour précisément à Cambrai, a été un vrai succès même si elle est à ce jour un peu dépassée car elle était l'exemple probant de l'accès de tous à une certaine culture.

Albert Ronsin évoque dans *L'amour du métier* l'« *Étonnante histoire qu'il faudra bien écrire un jour que celle qui a consisté, dans un premier temps, à donner sa place à la lecture publique dans la population [...] mais aussi au sein de la profession ! Le deuxième temps de cette histoire est celui de la transformation de la notion de lecture publique en celle de bibliothèque publique et ce ne fut pas une simple question de vocabulaire : il s'agissait rien moins que de substituer à la notion d'établissement de distraction et d'information celle d'établissement culturel de documentation au service de l'ensemble de la population tout entière. [...] Le troisième temps a été celui du passage de la bibliothèque publique à la médiathèque.* »

Fascination pour l'étranger ; importance des congrès internationaux, des conférences où sont brassées les idées, exposées les théories, montrées les réalisations les plus innovantes, véritable ferment de conceptions nouvelles ; souci de placer le public, le lecteur au cœur des préoccupations, au détriment des collections qui ne sont perçues et acquises qu'au travers du lecteur ; idées des modernes contre les classiques, des tenants d'une vision plus « neuve » de la société contre les tenants d'une vision plus conservatrice. Ainsi pourrait se synthétiser les quelques points qui résument l'action de ces figures novatrices.

On le voit, chacun à leur manière ont eu à cœur de porter le projet de développement de la lecture publique en France. Malgré les différents idéologiques ou politiques qui les ont opposés²⁴, les bibliothécaires d'avant-garde sont avant tout des professionnels fins connaisseurs de leurs institutions, à l'écoute, attentifs aux changements, soucieux de faire évoluer leur établissement et au-delà, et bien plus, il s'agit de personnalités brillantes, sortes de touche-à-tout, complexes, engagées socialement, en quête d'un idéal, pour qui la bibliothèque de lecture publique se trouve être le fer de lance d'une certaine idée humaniste de diffusion des savoirs, s'inscrivant dans un processus à la fois républicain et démocratique. En quelques mots : une certaine idée de la bibliothèque publique, qu'ils

²³ BOUVY, Michel, " Vues prospectives sur les bibliothèques publiques ", dans : *Lecture et bibliothèques*, n°13, janvier-mars 1970.

²⁴ FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*. Paris : CNRS, 2000.

appellent de leurs vœux, la « *défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie* » ainsi que l'évoque Robert Damien dans son article de septembre-octobre 2000 du *BBF*²⁵.

²⁵ DAMIEN, Robert. « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : l'exemple d'Eugène Morel ». *BBF*, septembre-octobre 2000, t. 45, n°5, p.35-40.